Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260707-DEL2026_210-DE



Liffré=Cormier COMMUNAUTÉ

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 JUILLET 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE SEPT JUILLET À VINGT HEURE QUARANTE, les membres de la Communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guillaume BÉGUÉ.

| | |
|---|---|
| **Lieu de la séance** | Salle Polyvalente de Livré-sur-Changeon |
| **Date de convocation** | 1er juillet 2026 |
| **Présents** | MMES A. BEAULIEU, L. BODIN, C. BRIDEL, I. CERNEAUX, K. CHESNAIS-GIRARD, G. DUMONT, I. GAUTIER, C. GILLET, N. HEUZÉ-MICHEL, P. MACOURS, E. THOMAS-LECOULANT, B. VANNIER<br>MS O. BARBETTE, J. BÉGASSE, G. BÉGUÉ, B. BONENFANT, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, J. DELAUNAY, E. FLAUX, E. FRAUD, T. JOUANGUY, Y. LE ROUX, V. LEMIÈRE, A. PÉCHON, J-M. PELLEN, J-PH. ROUDIER, R. SALAUN, F. TROUVÉ, D. VEILLAUX |
| **Absents représentés** | M. J. BELLONCLE (POUVOIR À G. BÉGUÉ), M. LANGLAIS-ELLEOUET (POUVOIR À K. CHESNAIS-GIRARD), MME C. LE BON (POUVOIR À P. MACOURS), MME C. LEMOINE (POUVOIR À J. BÉGASSE), MME A-L. OULED-SGHAÏER (POUVOIR À C. BRIDEL) |
| **Absents** | MME S. CHYRA, M L. BOUTHELOUP |
| **Secrétaire de séance** | MME G. DUMONT |

## PRÉSENTATION DES DERNIÈRES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE DE LEURS DÉLÉGATIONS

**Rapporteur** : Guillaume BÉGUÉ, Le Président

Par délibération n° 2020/082 en date du 7 juillet 2020, le Conseil Communautaire délègue au Président une partie de ses attributions conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Par délibération n° 2022/166 en date du 4 octobre 2022, le Conseil Communautaire délègue au Bureau Communautaire une partie de ses attributions conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT.

Conformément à ce même article, le Président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Décisions prises par le Président dans le cadre des délégations reçues :

- **Décision n°2026-56 en date du 22 juin 2026** : Ouverture d'une ligne de trésorerie.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260707-DEL2026_210-DE



Décisions prises par le Bureau dans le cadre des délégations reçues :

**Néant**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations.

La séance est levée à 21h20

Fait à Livré-sur-Changeon, le 7 juillet 2026.

| **Le Président,** | **La Secrétaire de séance,** |
|---|---|
| Guillaume BÉGUÉ | Gwénaël DUMONT |

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Liffré-Cormier Communauté.*